



**ARRETE D'INFRUCTUOSITE
POUR UN MARCHÉ PUBLIC PORTANT
SUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION,
LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION
PUBLICITAIRE DE MOBILIER URBAIN**

Arrêté n° 300/2017

Le Maire de la Ville d'ETAIN,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'une mise en concurrence a été réalisée par la mise en ligne d'une consultation sur le site internet de la commune : <http://www.ville-etain.fr> et le site www.e-marchespublics.fr en date du 29 septembre 2017 avec date de remise des offres le 26 octobre 2017 à 12 h,

Considérant qu'aucune offre n'a été remise à la commune,

ARRÊTE

Article 1 - Le Maire déclare la procédure infructueuse.

Article 2 - Le Maire certifie, sous sa responsabilité que le présent arrêté a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par les lois et règlements en vigueur.

Fait à ETAIN, le 27 octobre 2017



Le Maire,

Rémy ANDRIN